

DELIBERATION N°634

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Entendu l'exposé de Madame Françoise MILLET, Conseillère municipale déléguée ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L. 452-1 à L. 452-48 ;

Vu le tableau des emplois et des effectifs de la Ville d'Ozoir-la-Ferrière au 30 juin 2025 ;

Vu l'avis favorable du comité social territorial ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

DECIDE de modifier le tableau des emplois et des effectifs selon la répartition suivante :

- Création d'1 poste d'Agent social principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Création d'1 poste de Chef de Service de Police Municipale à temps complet
- Création de 2 postes d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Création d'1 poste de Professeur d'Enseignement Artistique à temps non complet à raison de 8 heures hebdomadaires

Soit la création de 5 postes

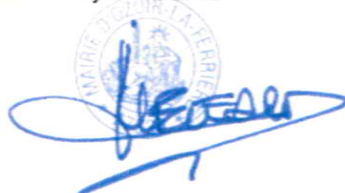
- Suppression de 2 postes d'Attaché à temps complet
- Suppression d'1 poste d'Educateur de Jeunes Enfants à temps complet
- Suppression d'1 poste d'Adjoint d'Animation à temps complet
- Suppression d'1 poste de Gardien-Brigadier à temps complet

Soit la suppression de 5 postes

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 29 septembre 2025

La secrétaire de séance,
Madame Josyane MÉLÉARD



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 29 septembre 2025

Le Maire,
Christine FLECK.



REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20250929-DEL IB_634_2

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

Conseillers en exercice :	35
Présents :	27
Absents :	3
Pouvoirs :	5
Votants :	32

Convoqués le : 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-neuf septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Christine FLECK, maire.

PRESENTS : Madame Christine FLECK, Madame Josyane MÉLÉARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHA PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Irène CAVIGLIOLI, Madame Sonia LOPES, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR.

ABSENTS : Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Monsieur Karim ALLEK, Monsieur Régis VIEIRA.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Monsieur Patrick SALMON	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Madame Aline PALOMARES	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT
Madame Lucie CZIFFRA	à	Monsieur Bruno WITTMAYER
Madame Marjorie HIDIER.	à	Monsieur Cyril GHOZLAND

Madame le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MÉLÉARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.